

François Crépeau et Jean-Philippe Thérien (dir.): *Penser l'international. Perspectives et contributions des sciences sociales*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007

Gérard Fabre

Coopération et missionariat
Volume 12, numéro 1, 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1000777ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1000777ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (imprimé)
1923-8231 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Fabre, G. (2009). Compte rendu de [François Crépeau et Jean-Philippe Thérien (dir.): *Penser l'international. Perspectives et contributions des sciences sociales*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007]. *Globe*, 12 (1), 179–183. <https://doi.org/10.7202/1000777ar>

Tous droits réservés © Globe, Revue internationale d'études québécoises, 2009

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

rédigés par des spécialistes qui ont souvent eu l'occasion d'échanger autour de la « question américaine ».

La pensée rationnelle semble être par nature exclusive et rejeter tout ce qui n'en relève pas au rayon des religions et des mythes. Alors même que la vérité scientifique n'est pas toute la vérité sur le monde et que c'est justement le rôle des mythes de dire quelque chose qui ne pourrait être dit autrement¹⁰.

Cela ne signifie pas qu'on ne peut rétablir la vérité face à une légende ; cela veut dire qu'elle ne suffit ni à sa disparition ni à son obsolescence. Ce livre le rappelle et en fait l'éclatante démonstration.

Jean-François Chassay
Université du Québec à Montréal

François Crépeau et Jean-Philippe Thérien (dir.)
Penser l'international. Perspectives et contributions des sciences sociales
Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007.

Sous l'égide du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal, des chercheurs ont été invités à dégager la spécificité de chacune de leurs disciplines dans l'approche de l'international. En dépit ou à cause du cahier des charges soumis aux intervenants, rendre compte de cet ouvrage collectif n'est pas aisé parce qu'il regroupe des éléments hétérogènes de définition de l'international, prend des exemples issus de terrains d'observation ou de réglementations variés et procède à des inventaires lapidaires.

L'introduction part du constat que « l'internationalisation influe sur tous les aspects de la vie universitaire » (p. 7). L'international s'infiltré dans la plupart des disciplines et ne se cantonne plus à la science politique, au droit et à l'histoire. Les auteurs insistent sur les redécoupages et réorientations qui en découlent, sur l'effacement de certaines frontières disciplinaires et nationales. Mais ils considèrent que les « relations diplomatiques et militaires entre États » demeurent parmi les facteurs déterminants (p. 7-8).

+ + +

10. Sven ORTOLI et Nicolas WITKOWSKI, *La baignoire d'Archimède. Petite mythologie de la science*, Paris, Seuil, 1996, p. 150.

C'est admettre que « toutes les sciences sociales doivent rendre compte des rapports de force qui animent la vie en société » (p. 11). La liaison entre les textes proposés tient à leur thématique commune qui loge dans le politique : c'est pourquoi la prégnance de la science politique dans l'étude des phénomènes internationaux et dans le paysage institutionnel des chercheurs « internationalistes » n'est guère contestable.

Spécialiste en histoire des relations internationales (HRI), Samir Saul offre un aperçu de ce champ de recherche. Après un retour sur les usages de l'histoire diplomatique (p. 28-30), Saul évoque le rôle majeur de Pierre Renouvin et de son élève Jean-Baptiste Duroselle dans l'édification de l'HRI. En Europe et aux États-Unis, la sous-discipline s'institutionnalise et offre des « classiques » comme l'ouvrage de Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances*¹¹. Les ressorts économiques de l'expansionnisme sont mis en relief. L'interdisciplinarité marque cette transition vers l'HRI, d'autant que le souci des phénomènes culturels (p. 39) s'inspire de nouvelles recherches, qu'il s'agisse des *cultural studies*, des *area studies* ou des *subaltern studies*. Saul insiste *in fine* sur la présence, derrière les phénomènes dits transnationaux, d'acteurs étatiques (p. 40).

François Crépeau et Jean-François Gareau s'attachent à distinguer le droit international du droit interne. Devant l'extension rapide du domaine du droit international, il est difficile de s'accorder sur sa définition (p. 52-53). On s'arrête souvent de façon restrictive au droit international public, lequel recouvre « l'ensemble de normes et d'institutions visant à régir les rapports publics des sujets du droit international » (p. 47). Mais plusieurs y voient une conception eurocentriste (p. 52). Cette sous-discipline est de plus en plus sollicitée en raison du rôle croissant des acteurs non étatiques et du déclin proclamé de l'État (p. 59-67). L'évolution du droit international serait ainsi marquée par la multiplication des acteurs en présence, une diversification de ses sources et l'ébauche d'un « ordre public global » (p. 59). Deux visions s'en dégagent : une juxtaposition de règles sans cohérence structurante *versus* un ensemble normatif produisant des effets convergents et des formes plus ou moins efficaces de contrainte. Se trouve posé le problème de la représentativité des organisations internationales : jouent-elles, comme le suggèrent les auteurs, « le rôle d'armature et de porte-voix de la communauté internationale » (p. 61) ? Contrairement à la *hard law* (droit

* * *

11. Paul KENNEDY, *Naissance et déclin des grandes puissances : transformations économiques et conflits militaires entre 1500 et 2000*, Paris, Payot, 1989.

obligatoire conventionnel ou coutumier), la *soft law* possède une plasticité due à l'expression souvent non contraignante que prennent les normes en droit international (p. 64-65). Les « opinions publiques » et la « société civile » peuvent-elles contribuer à l'émergence d'un ordre « public » international ? Les auteurs considèrent qu'il s'agirait là d'une mutation du principe de légitimation ayant prévalu jusqu'à maintenant dans l'ordre juridique international.

Jean-Guy Vaillancourt se penche sur le « cheminement historique de la sociologie comme discipline s'étant intéressée graduellement à des thèmes supranationaux » (p. 71). Dès le début du XX^e siècle, un processus d'internationalisation a été initié. Il faut distinguer les études comparatives internationales centrées sur les sociétés-nations et l'analyse de la « globalisation » définie par Anthony Giddens comme « un processus qui conduit à une plus grande interdépendance et prise de conscience naturelle (réflexivité) parmi les unités économiques, politiques et sociales dans le monde, et parmi les acteurs en général » (p. 72). L'auteur fait également référence à Immanuel Wallerstein, dont la théorie de l'économie-monde doit beaucoup à l'historien des Annales, Fernand Braudel. Il signale les cas intéressants aux États-Unis de Thorstein Veblen et de Charles Wright Mills (p. 74), dont l'ambition d'une « sociologie historique mondiale » fut un défi en partie relevé par Wallerstein. Le « provincialisme occidental » évoqué en 1986 par Fernando Henrique Cardoso (p. 74) est souvent de mise aujourd'hui encore.

Mamoudou Gazibo et Jane Jenson se focalisent sur la politique comparée en notant ce qui fait sa spécificité au regard des relations internationales. Ce champ de la science politique vise à « proposer des explications aux similitudes et aux différences entre des pays, des institutions ou encore des processus politiques » (p. 87) ; il s'agit de centrer la réflexion sur des pays, des aires régionales et des affaires domestiques (p. 109). Les travaux de Barrington Moore sur les liens entre développement économique et démocratie sont soulignés pour illustrer le renouvellement de l'analyse historique comparative (p. 93). Après l'essor des courants développementalistes des années 1960, les débats actuels sur le couplage ou le découplage entre « transition démocratique » et « transition économique » (marquée par l'adoption de politiques néolibérales) se complexifient et sont loin d'être clos (p. 95-98). L'approche culturelle, attachée aux contextes sociétaux et locaux ainsi qu'aux valeurs identitaires des groupes, prend de plus en plus de place en politique comparée (p. 98-102). La polysémie de la

notion d'État, que ce soit dans le temps ou dans l'espace, peut susciter des contresens qui hypothèquent les programmes de synthèse.

Au sujet des études de sécurité, Michel Fortmann évoque l'autonomisation difficile de ce « sous-secteur des relations internationales » (p. 115). Les études de sécurité mettent en évidence le fait que l'international s'est imposé aux sciences sociales non comme objet mais comme pivot réflexif, ce qui tend à favoriser un usage interdisciplinaire. Si elles prennent une place grandissante dans la recherche depuis la Seconde Guerre mondiale, c'est d'abord en raison de la demande institutionnelle. D'où la prépondérance d'une approche de l'international que je qualifierai de *caméraliste* : selon Joseph Schumpeter, il s'agit d'informer des commanditaires (dont les attentes sont explicites ou supposées) sur un phénomène donné, et non de l'expliquer¹². Certes les chercheurs ne sont pas dupes en général sur le rôle d'experts que les États entendent leur faire jouer, mais peu d'entre eux restent insensibles aux mannes financières qui s'ouvrent à la recherche caméraliste, au détriment d'une vision plus critique des thématiques internationales.

Marie-Joëlle Zahar revient sur la genèse des relations internationales (p. 131-139). Elle mentionne l'école de la dépendance et sa conceptualisation de l'opposition centre/périphérie (Raúl Prebisch, Samir Amin, André Gunder Frank), qui remet en question dans les années 1960 les axes principaux de réflexion en usage dans la sous-discipline (p. 138). Désormais, la vision uniforme et substantialiste de l'État n'est plus possible (p. 139). La théorie des « régimes » offre un cadre de « variables explicatives intermédiaires qui permettent de mieux comprendre la coopération dans un monde anarchique » (p. 139). Mais cette théorie reste ancrée dans le modèle dit réaliste (p. 139). L'auteure cite une série de thèmes (bioterrorisme, environnement, grippe aviaire, etc.) qui relèvent des relations internationales (p. 141-142). Elle achève sa présentation sur les concepts de gouvernance et de réseau, censés dépasser « le statocentrisme de l'analyse politique » (p. 143). Tout en prenant acte de « l'incontournable virage vers l'interdisciplinarité » (p. 143), Zahar en signale les incertitudes : « la profonde mutation [...] des relations internationales » (p. 146) n'évite pas le risque de la généralisation à outrance ou de l'extrême spécialisation. Ce « danger de la fragmentation des relations internationales en une multiplicité de champs pointus du savoir » (p. 146) existe pour toutes les sciences humaines et

+ + +

12. Joseph SCHUMPETER, *History of Economic Analysis*, New York, Oxford University Press, 1954.

sociales. Telle la langue d'Ésope, l'interdisciplinarité pourrait apporter le meilleur comme le pire si la fragmentation redoutée par Zahar « contredi[s]ait l'essence même de l'entreprise disciplinaire, soit la création d'un savoir cumulatif » (p. 146).

Les séances du CERIUM qui ont donné lieu à cet ouvrage se sont déroulées en 2004-2005. Depuis lors, le séisme financier de 2008, avec toutes ses ondes de choc internationales, conduit à brouiller les perspectives. Les tenants du dogme néolibéral, qui ont pesé de toute leur arrogance sur la définition et les politiques de la « globalisation », ont dû en rabattre. L'ébranlement de ce dogme nous incite à repenser l'international.

Gérard Fabre
Institut Marcel Mauss, CNRS/EHESS, Paris

Gilles Lapointe
La comète automatiste
Montréal, Fides, 2008.

Quel livre merveilleux que cette *Comète automatiste* ! Il faut lire *La Comète automatiste* de Gilles Lapointe. D'abord parce qu'on y apprend beaucoup de choses sur Borduas et sur ses rapports avec certains membres du Groupe automatiste. Ensuite parce que les analyses que propose Gilles Lapointe des rapports souvent difficiles et tendus entre « maître » et « disciples » sont si fines et si probantes qu'il suffit de les lire pour être convaincu de leur justesse et de leur profondeur. Enfin, parce que ce livre est merveilleusement écrit – on sent que Lapointe, qui est un spécialiste du style épistolaire, est passé par la littérature avant de faire de l'histoire de l'art. Je prouve ce que j'avance.

Les deux premiers chapitres dressent un portrait du peintre Paul-Émile Borduas. C'est un portrait vrai, touchant même pour ceux qui l'ont connu. Mais c'est surtout un portrait qui va à ce que Spinoza appellerait l'« essence » même de cette « réalité singulière » que fut Borduas, « conscience inquiète du présent », comme dit l'auteur. L'analyse de ses exils, new yorkais d'abord, parisien ensuite, éclaire d'un jour nouveau les déplacements de Borduas, dont les motivations profondes avaient échappé jusqu'ici aux chercheurs.

Viennent ensuite les études les plus remarquables de cet ouvrage. Un chapitre sur les relations tendues de Riopelle et de Borduas. On